

F35?



INVESTISSONS DANS

L'ENSEIGNEMENT

PAS DANS LA GUERRE



VOTEZ POUR LA PAIX



PTB

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF

www.ptb.be

VI. PAIX ET SOLIDARITÉ ENTRE LES PEUPLES

CONTENU

36. Une Europe des gens, pas de l'argent	221
37. Inverser la politique du commerce extérieur	228
38. Une politique de paix active	233
39. Réfugiés : s'attaquer aux causes qui poussent les gens à fuir.....	238
40. Solidarité internationale.....	244

36. UNE EUROPE DES GENS, PAS DE L'ARGENT

Ensemble nous pouvons bien plus. La coopération européenne est essentielle. Mais pour relever structurellement nos grands défis et réaliser notre programme, nous avons besoin d'une Europe radicalement différente. Nous voulons des plans d'investissements publics. Or les traités européens sont enfermés dans une logique d'austérité. Nous voulons des services publics de qualité et le droit de socialiser certains secteurs. Or, c'est dans le sens de leur libéralisation et leur privatisation que les traités européens poussent. Nous sommes en faveur d'un ambitieux programme pour une révolution climatique. Mais l'Union européenne met en place un marché carbone où les entreprises continuent de polluer et achètent des droits de polluer. C'est pourquoi nous voulons avoir une bouffée d'oxygène en remettant fondamentalement en cause les traités européens.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. NOUS DEVONS INVESTIR : NOUS BRISONS LES TRAITÉS D'AUSTÉRITÉ

- Pour réaliser notre plan d'investissement social et écologique, nous nous dégageons des règles budgétaires autoritaires de l'Union européenne dans le cadre du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), du traité de Lisbonne et du pacte de stabilité et de croissance.
- Nous soutenons un plan d'investissement public européen avec des objectifs sociaux et environnementaux (voir notre Programme Europe), à l'appui de notre plan national RedGreen Deal.
- Nous modifions le Système européen des comptes (SEC2010), afin de supprimer le carcan des États et des communes, qui constitue un obstacle majeur à des investissements publics ambitieux.
- Nous utilisons les fonds européens à des fins sociales et environnementales, en dépit des plans d'austérité et des réformes structurelles.
- Nous nous retirons du Système européen d'échange de quotas d'émission (ETS) pour les grandes entreprises. Nous remplaçons les droits d'émission négociables par des normes d'émission maximales contraignantes, fixées par secteur.

DEUX. DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS EN EUROPE

- Grâce à un pôle énergétique public, nous rendons possible une planification écologique. En collaboration avec les entreprises publiques d'énergie en Europe, nous faisons la promotion des échanges en

technologie et en gestion des flux d'énergie.

- Nous revenons sur la libéralisation du trafic ferroviaire international en Europe, le rendons plus accessible et en faisons une priorité pour le transport à moyenne distance en Europe (moins de 1 000 km).
- Les directives européennes du « quatrième paquet ferroviaire » de 2016 prévoient la libéralisation des trains de voyageurs au niveau national. Nous refusons de les appliquer.
- Nous maintenons le secteur de l'eau, y compris l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, entre les mains du secteur public.
- Nous protégeons le secteur de la santé et des soins contre la commercialisation.
- Nous renforçons les services publics au lieu de les démanteler. Nous rompons avec les articles 101 à 107 du traité européen sur le fonctionnement de l'Union européenne et rendons à nouveau possibles les aides d'État.

TROIS. RENFORCER PLUTÔT QUE DÉMANTELER LES DROITS SOCIAUX EUROPÉENS

- Nous instaurons le principe de non-régression : seules sont adoptées des mesures européennes qui favorisent le progrès social, démocratique ou écologique.
- Nous voulons un salaire égal pour un travail égal. Le salaire et le taux de cotisations sociales applicables sont ceux du pays où le salarié travaille. Un contrôle effectif sera effectué afin de lutter contre le dumping social.
- Nous respectons les statuts existants qui protègent les professions — comme la loi Major qui régit le travail portuaire. Nous envisageons de les étendre à d'autres catégories de professions. Nous nous opposons à ce que les nouveaux statuts soient soumis à un test européen de proportionnalité.

QUATRE. LAISSER LES CITOYENS DÉCIDER DES DÉBATS CRUCIAUX

- Nous laissons aux citoyens le soin de décider : par le biais d'une initiative citoyenne contraignante, un million de personnes de sept États membres peuvent imposer une initiative législative aux institutions ou bloquer une mesure antisociale.
- Les décisions fondamentales sur l'avenir de l'Union européenne sont soumises à référendum dans chaque pays membre.
- Les négociations et réunions du Conseil européen, de l'Eurogroupe, du mécanisme européen de stabilité et de l'Ecofin doivent être rendues publiques, par retransmission en direct en streaming, ainsi que sous forme de rapports publics officiels.
- Nous éliminons les portes tournantes entre les institutions européennes et les grandes entreprises. Les commissaires ou députés européens ne peuvent accepter aucun mandat au sein de banques, de multinationales et de sociétés cotées en Bourse, pendant une période de sept ans après leur mandat.
- Les députés sont tenus de signaler tout contact de lobbying, y compris ceux survenant en dehors du parlement.
- Nous voulons une meilleure protection de la vie privée des personnes dans les communications numériques et plus de transparence de la part des grandes entreprises. Avec nous, Big Brother passe à la trappe.
- Nous garantissons les libertés démocratiques et les droits de l'homme contre le big data, les registres des passagers et les empreintes digitales numériques.
- Nous protégeons les lanceurs d'alerte.

CINQ. FERMETURE DES FRONTIÈRES POUR LES FRAUDEURS FISCAUX ET LES SPÉCULATEURS

- Nous procédons à un audit citoyen de la dette publique et organisons une conférence européenne débouchant sur des moratoires, des taux d'intérêt réduits, un rééchelonnement et des annulations partielles des dettes aux dépens des banques privées.
- Nous voulons qu'une fiscalité équitable prime sur la libre circulation des capitaux. Nous remettons sur la table la taxe Tobin.
- Nous interdisons les hedge funds et les produits financiers structurés (dérivés), ainsi que la spéculation

à court terme et la vente à découvert.

- Nous voulons un taux minimum effectif d'imposition des sociétés de 25 % dans tous les États membres. Toutes les multinationales doivent garantir la pleine transparence de leurs activités au niveau de chaque État membre et payer des impôts lorsqu'elles réalisent des bénéfices.
- Nous interdisons les transactions avec les paradis fiscaux et luttons pour une véritable liste noire européenne des paradis fiscaux, y compris lorsqu'il s'agit d'États membres de l'Union européenne.

VISION

Bien des choses sont possibles lorsqu'on agit ensemble. La coopération européenne est essentielle. Par exemple, aucun pays ne peut s'attaquer seul à la crise climatique. L'évasion fiscale par les multinationales exige également une stratégie européenne coordonnée pour s'attaquer aux vides juridiques et aux paradis fiscaux.

Cependant, pour relever les grands défis de manière structurelle et traduire notre programme dans la réalité, il faut une Europe radicalement différente.

Une Europe fondée non pas sur la concurrence entre les peuples mais sur la solidarité, la coopération, le développement, la participation et la durabilité. Une Europe qui accorde une place centrale aux secteurs publics. Avec des monopoles publics pour protéger les secteurs-clés contre les requins et les spéculateurs boursiers. Mais aussi une autorité publique où les services sont composés de personnes motivées et ambitieuses en matière de progrès social et écologique. Une Europe avec des investissements publics, non pas dans l'industrie de guerre, mais dans le climat, les énergies non fossiles, les transports publics, l'éducation, la culture, le logement et les soins. Une Europe qui mobilise des fonds avec un impôt sur la fortune et un impôt sur les transactions financières, et qui lutte avec acharnement contre les paradis fiscaux. Un continent doté d'un salaire minimum élevé, d'un âge de la retraite plus bas et où le principe « à travail égal, salaire égal » est strictement appliqué.

Car actuellement, rien ne va plus. Marchandisation, concurrence et austérité sont les mots d'ordre européens du moment. L'austérité a saigné à blanc les services publics. Par marchandisation, il faut entendre : démantèlement progressif du secteur public et basculement vers une logique du profit. La dynamique de la concurrence et de l'austérité est en train de démolir l'Europe. Dans la zone euro, un cinquième des jeunes sont au chômage. Dans certains pays, c'est un jeune sur deux. En dix ans, le nombre de travailleurs pauvres en Allemagne a doublé. Près de la moitié des enfants hongrois grandissent dans la pauvreté. En Italie, 8 millions de personnes vivent dans des conditions précaires. En France, la pauvreté touche 9 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants.

C'est le bilan de 25 ans de Merkel et Hollande, Juncker et Macron. Un quart de siècle de politique d'austérité autoritaire, un quart de siècle de débâcle sociale, un quart de siècle de marchandisation par une large coalition de libéraux, chrétiens et sociaux-démocrates. Toutes ces règles ont été votées et revotées à maintes reprises par tous les partis traditionnels, y compris les Verts et les sociaux-démocrates. À en croire Merkel et Macron, ce serait la seule façon d'aller de l'avant. C'est aussi ce qui nous attend si nous ne rompons pas avec les traités européens.

Qu'il s'agisse du climat ou des services publics, la gauche authentique devra remettre en cause les traités, règlements et directives européens. À moins qu'elle ne veuille enterrer son propre programme. Parce que les institutions européennes ont du mordant. Le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, l'a parfaitement résumé : « Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités européens. » Les marchés financiers doivent apprendre aux citoyens à voter « *correctement* », a renchéri son collègue, le commissaire Oettinger. Si vous remettez en question les règles budgétaires, les marchés vous donneront une leçon, a convenu Draghi, le président de la Banque centrale européenne. La Troïka, avec ses protocoles et ses sanctions, n'est jamais bien loin.

Cette logique doit être cassée. Faute de quoi l'Europe deviendra un continent d'autoritarisme ou éclatera avec la résurgence de vieilles tendances nationalistes.

Face à la toute-puissance de la grande entreprise européenne, le PTB veut participer à la création d'un contre-pouvoir. Le combat doit commencer par le rejet du cadre lui-même. Nous arrêtons de transposer des directives antisociales. Nous coordonnons la lutte au niveau européen. Nous tirons de précieuses leçons des syndicats allemands et des cheminots français pour la lutte salariale et la défense des services publics. Les mouvements pour l'eau en Irlande, en Grèce et en Italie nous apprennent ce qu'est le droit à l'eau. Les travailleurs précaires de Deliveroo, Amazon et Ryanair nous éclairent sur la façon de coordonner les actions au niveau européen. Les dockers européens sur la manière de bloquer la libéralisation des statuts. Enfin, les femmes polonaises et espagnoles sur comment s'organiser contre les attaques contre les droits fondamentaux.

UN. NOUS DEVONS INVESTIR : NOUS BRISONS LES TRAITÉS D'AUSTÉRITÉ

Un programme ambitieux d'investissements sociaux et écologiques est le contraire de l'austérité. Nous abandonnons le pacte budgétaire (TSCG) et le pacte de stabilité et de croissance. Nous nous engageons aussi résolument dans la voie de la désobéissance au Traité européen lui-même. Les articles 121, 126 et 136 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne énoncent les modalités de surveillance de deux indicateurs notoires de l'UE : la dette publique d'un État membre ne peut dépasser 60 % du PIB et son déficit budgétaire ne peut dépasser 3 %. Par la suite, le six-pack et le pacte budgétaire (TSCG) sont venus renforcer cette surveillance : le déficit budgétaire structurel devrait être ramené à 0,5 % du PIB. Enfin, le two-pack a renforcé de plus belle la procédure de surveillance : les dépenses publiques ne doivent pas augmenter plus vite que la croissance économique potentielle identifiée par la Commission. Ces pourcentages correspondent à des choix purement idéologiques, basés sur des moyennes d'il y a trois décennies.

Le Système européen des comptes, en abrégé SEC 2010, ne fait plus de distinction entre la comptabilité ordinaire et extraordinaire des collectivités locales. Au lieu d'amortir un investissement sur plusieurs années, les communes doivent comptabiliser intégralement ce montant dans l'année du prêt. Les investissements réalisés par les collectivités locales sont susceptibles d'être fortement affectés. Ces investissements locaux représentent un tiers des investissements publics. Sans eux, l'entretien et la rénovation des infrastructures locales seront compromis.

Devant les coupes budgétaires, la libéralisation et la privatisation systématiques, les fonds européens ne sont qu'une goutte dans l'océan de la concurrence. Mais même cette goutte est utilisée pour affaiblir les services publics et les droits sociaux. De plus en plus, ces fonds sont officiellement liés au respect des réformes structurelles « proposées » par la Commission pour imposer sa politique de libéralisation. Nous nous y opposons. Les fonds européens devraient être affectés en réponse aux besoins locaux et sociaux et non à des projets prestigieux au seul bénéfice des plus riches.

Nous avons besoin d'un plan d'investissement ambitieux. Toute politique durable et sociale exige des investissements urgents : dans le logement social, pour l'isolation des logements, dans les écoles, les soins de santé et l'énergie durable, notamment. Tout plan de sauvetage climatique est irréalisable sans des transports publics de personnes et de marchandises ou des investissements substantiels dans les réseaux de chauffage urbain. Un tel plan de sauvetage se heurtera de front au système européen d'échange de quotas d'émission, le marché sur lequel les entreprises achètent de l'air pur au lieu de purifier leur propre air.

DEUX. DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS EN EUROPE

Un service public a pour fonction fondamentale de fournir des services à la communauté et non de remplir les poches des actionnaires. Les privatisations, sous toutes leurs formes, ont échoué. Nous refusons de laisser se poursuivre la privatisation des services publics. Nous avons besoin de services publics solides.

Cela est en soi incompatible avec l'article 60 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui stipule noir sur blanc : « Les États membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire en vertu des directives. » Tandis que les articles 101 à 107 et 126 de ce même traité sur le fonctionnement de l'Union européenne sont incompatibles avec un programme prônant le développement des entreprises publiques. En 2006, la Commission a déclaré que, selon elle, « pratiquement tous les services sociaux peuvent être considérés comme des activités économiques » qui relèvent des libertés économiques fondamentales. Les institutions européennes évalueront d'éventuelles mesures progressistes : sont-elles proportionnées ? Entravent-elles ou non la libre concurrence sacrée ? Pendant ce temps, ceux qui optent pour des transports ferroviaires publics devront en découdre avec la libéralisation. La Commission travaille depuis 2001 à l'adaptation du rail au marché privé avec ses quatre « paquets ferroviaires ». Les partisans d'un secteur public de l'énergie seront confrontés aux directives qui libéralisent ce secteur depuis 1996. Alors que le secteur de la poste, quant à lui, subit depuis les années 1990 les assauts successifs de la libéralisation imposée par la Commission. La liste est sans fin.

Nous voulons réagir en amorçant un changement de cap radical et clair. Nous rompons avec les règles qui imposent la libéralisation et la privatisation et optons pour des services publics. Par souci de mobilité et de protection de l'environnement, nous revenons sur la libéralisation du trafic international ferroviaire en Europe. Nous rendons ce trafic plus accessible. Nous faisons une priorité des voyages à moyenne distance (moins de 1 000 km). Le train à grande vitesse offre une alternative au trafic aérien très polluant sur le continent européen. Or dans les faits, nos gouvernements font actuellement une promotion active du trafic aérien.

La révolution énergétique inversera la libéralisation du marché de l'énergie. Grâce à un pôle énergétique public commun, nous nous lançons dans la planification écologique et encourageons la coopération entre les entreprises publiques d'énergie en Europe dans le domaine des échanges technologiques, par exemple pour le développement du secteur de l'hydrogène et pour la gestion des flux énergétiques. De cette façon, tout le monde profite des atouts de chaque pays.

Dans sa quête de nouveaux secteurs à commercialiser et à libéraliser, l'eau et les soins de santé sont dans le viseur de la Commission européenne. Le droit à l'eau et le droit à la santé sont des droits fondamentaux. Ils ne sont pas à vendre. Nous maintenons le secteur de l'eau, y compris l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, entre les mains du secteur public. Nous protégeons le secteur de la santé et des soins des griffes du marché.

TROIS. RENFORCER PLUTÔT QUE DÉMANTELER LES DROITS SOCIAUX EUROPÉENS

Le dumping social est généralisé. Le secteur de la construction importe de la main-d'œuvre temporaire bon marché pour faire baisser les salaires. Des sociétés comme Ryanair profitent sans vergogne des libertés économiques européennes pour affaiblir les systèmes sociaux. Cela va à l'encontre des progrès que devrait engendrer la coopération européenne. Pour cette raison, nous introduisons le principe de non-régression : seules des mesures garantissant le progrès social, démocratique et écologique sont acceptées. Les meilleures pratiques et non les pires exemples.

Cela commence par un salaire égal pour un travail égal. Le salaire et le taux de cotisations sociales applicables sont ceux du pays où le salarié travaille : la fameuse *lex loci laboris*.

Nous maintenons et renforçons les statuts protégés, par exemple pour les travailleurs portuaires, mais aussi pour les chauffeurs. Ils constituent un barrage contre le dumping social, tant au niveau européen que national. Ils peuvent prévenir les accidents parce qu'ils garantissent une formation et une protection adéquates. Nous refusons les tests de proportionnalité européens qui rendent plus difficile la mise en œuvre de statuts existants ou nouveaux. En revanche, le modèle de la loi Major devrait être étendu à d'autres secteurs, tels que les aéroports, les transports et la construction.

Un contrôle strict s'impose. L'Agence européenne pour l'emploi, tout comme les services d'inspection nationaux, doivent être dotés de ressources suffisantes à cette fin.

QUATRE. LAISSER LES CITOYENS DÉCIDER DES DÉBATS CRUCIAUX

Nous ne voulons pas d'une Union qui soit au-dessus de la démocratie. À l'heure actuelle, les lois européennes sont littéralement rédigées par et pour les lobbies d'affaires. Seule la Commission européenne a le droit de proposer des lois, or elle se tient à l'entière disposition de ces lobbies. Il est inadmissible qu'ils puissent rédiger des textes de loi en les adaptant à leurs intérêts. Ce droit d'initiative doit aussi être dévolu aux citoyens et aux organisations sociales par le biais de référendums.

Nous laissons ainsi aux citoyens l'occasion de décider. Par le biais d'une initiative citoyenne contraignante, un million de personnes de sept États membres peuvent imposer une initiative législative aux institutions ou bloquer une mesure antisociale. Les décisions cruciales sur l'avenir de l'Union européenne (comme un nouveau Traité) doivent aussi être soumises à référendum dans chaque État membre.

Les négociations en coulisses, mais aussi les réunions du Conseil européen, de l'Eurogroupe, du mécanisme européen de stabilité et de l'Ecofin doivent être rendues publiques, en direct via le streaming, ainsi que sous forme de rapports publics officiels.

Nous devons éliminer les portes tournantes entre le secteur privé et les mandats élus. Jusqu'à sept ans après la fin de leur mandat, les commissaires et députés européens ne pourront accepter aucun mandat en tant que membre du conseil d'administration, membre d'un conseil consultatif ou consultant auprès de banques, de multinationales ou de sociétés cotées. Les députés doivent signaler tout contact avec des lobbyistes, y compris ceux survenant en dehors du parlement.

Nous avons besoin de nouvelles normes et valeurs pour tous les eurocrates, avec des plafonds salariaux normaux : un maximum de trois fois le salaire médian au lieu des plantureux salaires de 13 000 euros par mois pour un eurodéputé et de 20 000 ou 30 000 euros par mois pour un commissaire européen.

Un gouvernement qui scanne des dizaines de milliers de visages dans une gare et compare ensuite les visages scannés en temps réel avec une base de données, ce n'est désormais plus de la science-fiction. Un tel système est en train d'être testé par le gouvernement allemand dans la gare Südkreuz, à Berlin. L'Union européenne finance également le développement de toutes sortes de « systèmes de sécurité intelligents ». Le registre européen des passagers aériens exige l'enregistrement des données personnelles de tous les passagers aériens. Parallèlement, l'Union travaille sur une base de données continentale Big Brother où sont stockées les données biométriques. Pour nous, les mesures de lutte contre le terrorisme doivent non seulement être efficaces et ciblées, mais aussi fondées et proportionnées. La surveillance de masse n'est pas seulement inefficace, elle met aussi en danger notre liberté et notre démocratie. Nous ne voulons pas nous engager dans cette voie. Avec nous, ce Big Brother passe à la trappe.

Nous voulons une meilleure protection de la vie privée des personnes dans les communications numériques et plus de transparence de la part de la grande entreprise. Nous garantissons les libertés démocratiques et les droits de l'homme contre les Big Data, les registres généralisés de passagers et les empreintes digitales numériques. Nous protégeons les lanceurs d'alerte comme Antoine Deltour, qui a levé le voile sur le scandale LuxLeaks.

CINQ. FERMETURE DES FRONTIÈRES POUR LES FRAUDEURS FISCAUX ET LES SPÉCULATEURS

Notre programme d'investissements sociaux et environnementaux implique une mobilisation de fonds financiers. C'est pourquoi nous devons serrer la vis aux spéculateurs et aux grandes entreprises en leur bloquant l'accès à l'argent gratuit. Des milliards disparaissent dans des trous noirs. La fraude fiscale coûterait

à l'Union européenne jusqu'à 1 000 milliards d'euros par an, selon les estimations de la Commission européenne elle-même. Pendant ce temps, la dette publique continue aussi de peser sur de nombreux pays. Elle sert à justifier l'austérité et la spéculation des marchés financiers, au détriment des pays.

Nous devons examiner comment la dette nationale des différents pays a été créée et qui en est responsable au niveau européen. Les banques et institutions financières responsables ou bénéficiaires de l'accumulation de ces dettes devraient en être tenues responsables. Nous procédons à un audit citoyen de la dette publique et organisons une conférence européenne débouchant sur des moratoires, des taux d'intérêt réduits, un rééchelonnement et des annulations partielles des dettes aux dépens des banques privées.

Nous interdisons les hedge funds et les produits financiers structurés (dérivés), ainsi que la spéculation à court terme et la vente à découvert.

Nous voulons qu'une fiscalité équitable prime sur la libre circulation des capitaux. Nous remettons sur la table la taxe Tobin — la taxe sur les transactions financières. Nous avons besoin d'un taux d'imposition élevé pour les grandes entreprises dans l'Union européenne. Nous visons un taux minimum effectif d'imposition des sociétés de 25 % dans tous les États membres sans exception. Toutes les multinationales doivent garantir la pleine transparence de leurs activités dans chaque pays membre et payer des impôts lorsqu'elles réalisent des bénéfices.

Tant qu'il y aura des paradis fiscaux au sein de l'Union européenne, la libre circulation des capitaux devra pouvoir être contestée. À cette fin, l'article 64 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne mentionne comme motifs invocables : des mesures contre les infractions à la législation fiscale et des mesures d'ordre public ou de sécurité publique. La destruction des services publics et des pensions par le vol de l'argent des contribuables devrait clairement figurer parmi ces motifs.

Nous interdisons les transactions avec les paradis fiscaux et luttons pour une véritable liste noire européenne des paradis fiscaux, y compris lorsqu'il s'agit d'États membres de l'UE. Les seules transactions autorisées avec des paradis fiscaux sont les transactions pour lesquelles il a préalablement été démontré qu'elles sont étayées par des activités économiques réelles. Ce qui implique la révocation des traités fiscaux et économiques entre la Belgique et les paradis fiscaux, sauf pour ce qui concerne l'échange de données fiscales. Nous interdisons aux banques d'opérer dans les paradis fiscaux en révoquant les licences bancaires des institutions récalcitrantes.

37. INVERSER LA POLITIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le commerce extérieur et les investissements internationaux sont trop souvent le terrain de jeu des grandes multinationales et de leur soif de profit intarissable. C'est la loi du plus fort qui règne avec de véritables guerres commerciales.

Nous prônons au contraire une politique de commerce extérieur et d'investissements win-win. Qui protège les droits du travail, les salaires, les services publics et sociaux, la souveraineté alimentaire et l'environnement. Qui bannit les tractations secrètes dans les coulisses et fait du contrôle démocratique la norme. Où les multinationales ne sont plus toutes puissantes et impunies. Bref, une politique commerciale pour le progrès social et un développement durable.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE POLITIQUE COMMERCIALE ET D'INVESTISSEMENTS SOCIAUX, QUI PROTÈGE LA SANTÉ PUBLIQUE, LE DROIT À L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

- L'environnement, les droits sociaux et les droits humains l'emportent sur la quête du profit dans la négociation et la conclusion d'accords commerciaux.
- Pour atteindre ces objectifs, nous incluons dans chaque accord commercial un mécanisme de plaintes et de sanctions.
- Nous concluons des accords commerciaux conformément au principe de non-régression en matière de droits sociaux, de salaires et de services publics.
- Nous soutenons le développement durable des pays du Sud grâce au transfert de technologies environnementales avec gratuité des licences sur les brevets.

DEUX. UNE POLITIQUE COMMERCIALE TRANSPARENTE, SOUS CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

- Nous garantissons la publicité des mandats de négociation des accords commerciaux.
- Les textes des accords commerciaux doivent être librement accessibles sur Internet pendant leur négociation.
- Nous engageons un vaste débat public avant de conclure un accord commercial.
- Nous refusons l'inclusion dans les accords commerciaux et d'investissement de clauses d'arbitrage ou de recours à des tribunaux d'exception, qui permettent aux entreprises privées de poursuivre des pays en justice.

TROIS. POUR UNE VIE PLUS DIGNE : PUNIR LES ABUS DES MULTINATIONALES

- Nous œuvrons en faveur d'une convention contraignante des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme : cette convention devrait assurer aux victimes d'abus ou de négligence de la part d'entreprises multinationales l'accès à une défense juridique, à des réparations ou à des garanties.
- Nous œuvrons en faveur d'une loi qui oblige les entreprises basées en Belgique à respecter l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail (OIT) de l'ONU pour l'ensemble de leur chaîne de production.
- Nous nous opposons à l'achat par de grands investisseurs multinationaux de terres agricoles ou de zones environnementales sensibles dans les pays en développement.

- Nous mettons fin à l'octroi de subventions anticoncurrentielles aux multinationales et au dumping de produits bon marché sur les marchés du Sud.

VISION

Nous avons besoin d'une politique commerciale gagnant-gagnant : gagnant-gagnant pour les pays, gagnant-gagnant pour leurs populations. C'est tout à fait faisable. Chaque pays dispose de ressources et d'atouts qu'il peut mettre au service d'un développement équilibré et durable grâce au commerce international. Les uns disposent de certaines matières premières, les autres de sources d'énergie renouvelables facilement accessibles. Les échanges commerciaux peuvent contribuer sur toute la planète à mettre les forces et les richesses issues du travail et de la nature au service du développement et du progrès.

Notre vision est diamétralement opposée à la politique commerciale qui domine actuellement. La politique actuelle repose sur deux piliers : les accords dits de libre-échange, d'une part, et les mesures protectionnistes, d'autre part.

Les principaux partisans du libre-échange sont les multinationales. Ce sont leurs lobbies qui tenaient la plume dans les traités de libre-échange comme le CETA entre l'Union européenne et le Canada ou le TTIP avec les États-Unis, qui a provisoirement été mis de côté. Les accords de libre-échange donnent carte blanche aux multinationales. Par le biais de fusions et de cartels, elles opèrent au-delà des frontières des États-nations. C'est ainsi que la société suisse Nestlé ouvre une usine aux Pays-Bas et que la société américaine Ford cherche à écouler ses voitures en dehors du territoire des États-Unis. Cependant, elles affrontent certains obstacles. En effet, chaque État-nation a ses propres lois et ses propres tarifs à l'importation et à l'exportation, et chaque pays protège ses marchés intérieurs. Les différences en matière de règles d'importation et d'exportation, de monnaie et de taux de change sont un frein à la croissance internationale continue des multinationales. Il est tout à leur avantage de disposer d'un marché international où les règles ne diffèrent pas d'un pays à un autre et où les droits d'importation sont aussi bas que possible.

Les accords de libre-échange sont une tragédie pour les travailleurs. Ils facilitent les délocalisations et mettent les travailleurs des différents pays en concurrence salariale directe les uns avec les autres. Les lois sur la conservation de la nature doivent s'effacer pour faire place à la surexploitation forestière. Les accords de libre-échange couvrent également des services tels que les transports publics, l'éducation, les soins de santé ou les pensions. Or, le gouvernement doit assurer que ces services soient durables et accessibles à tous. Le commerce des services n'a donc pas sa place dans les accords commerciaux.

Avec le temps, les accords commerciaux ont également acquis un caractère contraignant. Les tribunaux d'exception, les mécanismes de règlement des différends et les clauses d'arbitrage donnent aux multinationales le droit de poursuivre un pays pour dommages et intérêts, par exemple lorsque le parlement d'un pays veut protéger ses citoyens contre des produits qui posent un risque sanitaire. Avec ça, c'est toute apparence même de démocratie qui est balayée.

Les mêmes règles pour des pays qui sont à des stades de développement inégaux : cela signifie que le plus fort gagne. La petite entreprise locale ne peut tenir tête à une grande entreprise mondiale. C'est aussi simple que ça. En Amérique du Sud, la Colombie s'est vu imposer une condition préalable en vue de la signature de l'accord de libre-échange avec les États-Unis : les agriculteurs ne peuvent plus utiliser de semences non brevetées. Dans un pays où la question de la faim est encore parfois une réalité dans les campagnes, le département de l'agriculture nationale a détruit 77 000 kg de semences de riz à la demande... du monopole semencier américain Monsanto. Des accords de partenariat avec le Sénégal ont permis aux géants européens de la pêche de jeter leurs filets dans les eaux territoriales sénégalaises. Les pêcheurs locaux se voient ainsi privés de leur gagne-pain. Le lait en poudre européen, massivement subventionné par l'Union européenne, est actuellement deux à trois fois moins cher au Ghana que le lait frais local. Ce qui entraîne la faillite des producteurs laitiers locaux.

Cette inégalité croissante entraîne une multiplication des conflits et des réfugiés.

Nous devons rompre avec ce type d'accords de libre-échange. Au PTB, nous nous sommes opposés au TTIP et au CETA. À travers des résolutions et l'intervention de nos députés au parlement fédéral et aux parlements wallon et bruxellois. Mais aussi à travers notre participation au mouvement citoyen contre le CETA et au mouvement des communes hors TTIP.

Donald Trump prétend que la solution est à trouver dans le protectionnisme. Protectionnisme, autrement dit « protection » de son propre marché contre les importations. Trump veut ainsi imposer une taxe d'importation de 45 % sur les produits chinois afin de « protéger » les entreprises américaines. L'Union européenne est, elle aussi, en train de préparer des taxes de cette nature.

Le protectionnisme peut agir dans l'intérêt des pays en développement. Aucun pays n'a atteint le statut de « pays industrialisé » sans, à un moment ou à un autre, protéger certaines branches de l'industrie des importations étrangères. Pour les pays riches, cependant, la situation est complètement différente. Dans ce cas, protectionnisme est synonyme de : protéger ses propres multinationales. Celles-là mêmes qui bénéficient en même temps de cadeaux pour tenir tête à la concurrence mondiale. Le protectionnisme ne change donc rien à la logique de la concurrence. Elle n'empêche pas que la production puisse continuer à être délocalisée. Et elle n'empêche pas que les travailleurs américains ou européens doivent continuer à rivaliser avec des collègues d'autres pays. Le dumping salarial se poursuit comme d'habitude. Sous menace de délocalisation, les grandes entreprises exigent des cadeaux fiscaux et des subsides, et ceux-ci sont octroyés au détriment des soins de santé et autres services publics. Le protectionnisme peut conduire à une guerre commerciale en règle, par exemple avec la Chine. Une telle guerre commerciale peut, à son tour, rapidement dégénérer sous forme d'une confrontation militaire.

Ni les accords de libre-échange ni le protectionnisme n'offrent de perspectives. Qu'il s'agisse de l'ouverture ou de la fermeture des frontières aux marchandises, la concurrence entre travailleurs continue. Résultat des courses : les salaires chutent en spirale et la flexibilité est poussée à ses limites.

Au PTB, nous nous sommes opposés au TTIP et au CETA en 2015 et en 2016. Ce que nous avons fait à coups de résolutions et d'interventions. Une logique commerciale complètement différente s'impose. Une logique qui œuvre à la promotion du développement durable et qui restreint la liberté des multinationales. Cela exige de la solidarité. Il y a un siècle, les grandes entreprises faisaient appel aux travailleurs de villages proches pour briser les grèves. Ou alors elles faisaient appel à d'autres unités de production pour produire leurs marchandises. La création de syndicats nationaux a permis d'enrayer ces pratiques. Le même phénomène survient aujourd'hui, mais à plus grande échelle : au niveau européen et international. D'où toute l'importance de la solidarité internationale des syndicats belges avec leurs collègues. Les multinationales doivent être combattues à l'échelle internationale.

La solidarité et le commerce équitable signifient également que les pays en développement reçoivent une aide supplémentaire. Les pays dominants doivent imposer des règles strictes à leurs multinationales pour chacune de leurs activités à l'étranger. Les prix des matières premières doivent être corrects. Au lieu des droits de propriété intellectuelle, des brevets et des licences, le transfert de technologies devrait devenir la norme. Les produits des pays en développement doivent continuer à bénéficier d'un accès au marché européen. De cette façon, les pays peuvent rattraper leur retard. Alors qu'aujourd'hui les accords commerciaux donnent aux marchés financiers une totale liberté, les flux de capitaux internationaux doivent être adéquatement régulés et contrôlés. La spéculation sur les prix des matières premières ou des denrées alimentaires n'a pas sa place dans notre modèle.

UN. UNE POLITIQUE COMMERCIALE ET D'INVESTISSEMENTS SOCIAUX, QUI PROTÈGE LA SANTÉ PUBLIQUE, LE DROIT À L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

Une politique commerciale totalement différente est possible. Une politique commerciale qui rompt avec la logique de la concurrence. Avec le soutien de la riche coalition de syndicats, de mouvements citoyens

et d'agriculteurs, d'ONG et d'organisations environnementales, nous voulons remettre cette alternative à l'ordre du jour. C'est pourquoi nous souscrivons uniquement à un mandat de négociation qui accorde la priorité à l'environnement, aux droits sociaux et aux droits de l'homme plutôt qu'à la quête effrénée du profit. Nous inversons la logique. D'abord les gens, pas le profit. Il s'agit d'une rupture avec tous les partis traditionnels, qui approuvent systématiquement les mandats de négociation de la Commission européenne. Lorsque les négociations sur le TTIP ont commencé, le plan de négociations a reçu l'appui unanime de tous les grands partis en Europe. Ce n'est plus possible.

Nous rejetons a priori toute disposition commerciale ayant un impact négatif sur nos salaires, nos services publics ou nos secteurs sociaux. Nous refusons toute clause commerciale qui oblige les pays en développement à libéraliser les marchés ou à privatiser les services pour satisfaire les intérêts d'autres pays et ceux des grandes entreprises. Les pays doivent pouvoir intervenir sur le marché pour protéger les droits, lutter contre la pauvreté, garantir l'accès aux services essentiels et la sécurité alimentaire et permettre des initiatives commerciales durables (commerce équitable). Les pays doivent être en mesure de faire leurs propres choix en matière de politiques alimentaires et agricoles, sans être pris dans le carcan des accords financiers, commerciaux ou agricoles mondiaux.

DEUX. UNE POLITIQUE COMMERCIALE TRANSPARENTE, SOUS CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

La politique commerciale européenne est entre les mains de lobbies multinationaux. D'innombrables études et rencontres ont permis de constater que c'est la grande entreprise qui tient la plume. Les fonctionnaires européens chargés du commerce passent 90 % de leur temps avec des lobbyistes du monde des affaires. Ça ne peut plus durer. Dorénavant, nous entreprendrons un vaste débat public avant de conclure un accord commercial. La transparence et le contrôle démocratique sont nos mots d'ordre.

À l'heure actuelle, aucun contrôle sérieux n'est exercé sur les négociations commerciales. Notre député Marco Van Hees en a témoigné lorsqu'il a décrit les circonstances auxquelles il s'est trouvé confronté lorsqu'il a tenu à s'informer de l'état d'avancement des discussions sur le TTIP : « Une chambre forte, une pièce obscure sans fenêtre, un fonctionnaire pour surveiller mes moindres faits et gestes et l'obligation de laisser tous mes effets personnels au vestiaire : telle a été mon expérience de la "transparence" autour du TTIP », a-t-il déclaré après s'être rendu dans la salle de lecture, cette chambre noire à laquelle seuls les parlementaires ont accès. La vraie transparence signifie : la mise en ligne sur Internet des textes de négociation, accessibles à tous, pour permettre un débat approfondi. Car après tout, ne s'agit-il pas de traités qui menacent de bouleverser tous les aspects de la vie de millions de personnes ? Dans ces traités sont inscrites toutes sortes de dispositions antidémocratiques qui sapent la protection des consommateurs. En vertu de ces traités et accords, les nouvelles lois et directives doivent, lorsqu'elles sont encore au stade de projet, être soumises aux technocrates qui peuvent dès lors retarder ou bloquer leur adoption avant tout débat parlementaire. Les clauses d'arbitrage ou les tribunaux d'exception prévus par ces accords permettent aux investisseurs de poursuivre des États qui porteraient atteinte à leurs prévisions de bénéfices. Un tel tribunal a condamné l'Argentine à verser 400 millions de dollars en dommages à GDF Suez pour avoir renationalisé la distribution de l'eau à Buenos Aires. La multinationale du tabac Philip Morris a également fait appel devant un tel tribunal contre les mesures antitabac du gouvernement australien et a exigé 2 milliards de dollars de dommages à l'Uruguay en raison des nouvelles règles pour l'avertissement sanitaire sur les paquets de cigarettes. Nous mettons donc fin à ces pratiques !

TROIS. POUR UNE VIE PLUS DIGNE : PUNIR LES ABUS DES MULTINATIONALES

Les grandes entreprises occidentales se conduisent souvent de manière encore plus honteuse dans les pays en développement qu'en Europe. Elles y sont aidées par la faiblesse ou l'absence de réglementations, des gouvernements plus faibles et le recours à la brutalité militaire pour réprimer les mouvements populaires. Les gens sont chassés de leurs terres. Des travailleurs et même des enfants triment à longueur de

journée dans des conditions inhumaines pour un salaire de misère. Les conditions de travail là-bas servent de moyen de chantage contre les travailleurs ici : « Au Bangladesh, nous produisons moins cher, si vous n'acceptez pas une réduction de salaire, nous délocalisons. »

De telles pratiques restent généralement impunies. Nous voulons que la Belgique soutienne activement le processus d'élaboration d'une convention contraignante des Nations Unies sur les entreprises multinationales et les droits de l'homme. Cette convention doit également avoir un impact effectif. D'autre part, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme devraient également revêtir un caractère contraignant et irrévocable. Nous voulons faciliter le recours aux tribunaux en cas d'infraction et soutenir et protéger les mouvements populaires et les organisations sociales qui dénoncent les abus et les injustices. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront changer les rapports de force, au Sud comme au Nord.

En Belgique, nous œuvrons en faveur d'une loi qui oblige les entreprises basées en Belgique à respecter l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail (OIT) et ce pour l'ensemble de leur chaîne de production. Toute entreprise belge coupable ou complice de violations du droit international ou des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou à la protection de l'environnement sera passible de sanctions : indemnisation financière des victimes, poursuite pénale des responsables et exclusion de l'entreprise des marchés publics.

38. UNE POLITIQUE DE PAIX ACTIVE

Nous optons pour une politique de paix active. Défense doit s'entendre réellement comme « défense du territoire » et n'est pas synonyme d'interventions étrangères qui créent le chaos, l'exode de réfugiés et le terrorisme. Nous disons halte à la militarisation du budget et de la société. Nous luttons pour un monde qui réduit les budgets militaires au lieu de les gonfler. La paix passe par le désarmement, pas par l'armement. Nous œuvrons en faveur d'un monde sans armes nucléaires. C'est ça la véritable sécurité.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. LA DÉFENSE, C'EST DÉFENSIF : PAS D'ARGENT POUR LA GUERRE

- En matière de défense, nous prôtons une coopération avec les pays voisins dans le cadre strict de la défense du territoire et non pour des activités offensives ou un armement destiné à des fins offensives.
- Nous axons notre politique étrangère sur le soutien aux négociations de paix régionales.
- Nous soutenons l'envoi de troupes uniquement dans le cadre de missions de maintien de la paix de l'ONU. Nous le faisons en respectant des conditions strictes et en tenant compte d'une capacité spécifique qui ne serait pas disponible sur le terrain.
- Nous n'achetons pas de nouveaux avions de chasse et mettons fin à la recherche et à l'investissement dans des armes offensives comme les drones armés.
- Nous travaillons sur un programme d'investissement public pour la reconversion de l'industrie de l'armement.

DEUX. VERS UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES

- Nous ne voulons pas d'armes nucléaires sur notre territoire et exigeons le retrait immédiat des armes nucléaires stockées à Kleine Brogel.
- Nous signons le traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires.
- Nous poussons la Belgique à jouer un rôle diplomatique actif en vue de la destruction de l'arsenal nucléaire mondial.

TROIS. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, CONTRE LES AVENTURES MILITAIRES

- Nous nous retirons des alliances militaires qui nous entraînent dans des aventures guerrières menées par Trump et les États-Unis. Nous sortons la Belgique de l'OTAN et l'OTAN de la Belgique.
- Nous prenons les dispositions nécessaires pour que les ports et aéroports belges ne soient plus utilisés pour le transit de matériel militaire de combat.
- Nous n'investissons pas dans des initiatives qui relèvent de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne ou d'une quelconque Initiative européenne d'intervention.

QUATRE. LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

- Nous défendons les droits du peuple palestinien. Nous voulons obliger Israël à respecter le droit international, par le recours à un embargo militaire et un boycott des produits en provenance d'Israël.
- Nous bloquons les missions économiques en Israël et sanctionnons les entreprises belges complices de l'occupation israélienne.
- Nous appuyons les initiatives de reconstruction, de dialogue et de réconciliation dans la région du Grand Moyen-Orient, à la demande des parties concernées.
- Nous préconisons un embargo européen sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et à d'autres États du Golfe impliqués dans le terrorisme ou la guerre, comme le Qatar et les Émirats arabes unis.
- Nous condamnons le retrait des États-Unis de l'accord nucléaire avec l'Iran et nous nous opposons aux sanctions américaines contre ce pays.

VISION

Le monde aspire à la paix. Nous voulons que la menace de guerre soit remplacée par le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Nous voulons un monde qui garantisse la paix et la sécurité par le désarmement.

Or, à l'heure actuelle, les choses semblent aller dans le sens contraire. La politique étrangère des États-Unis et de leurs alliés de l'OTAN n'a rien à voir avec la paix, les droits de l'homme ou la démocratie. L'alliance avec Israël et l'Arabie saoudite en est le meilleur exemple. Il s'agit d'une politique étrangère — de la pression diplomatique aux sanctions économiques en passant par l'ingérence militaire — au service des intérêts stratégiques et économiques. C'est pourquoi les États-Unis sont activement impliqués dans les grands conflits de ce monde.

Les interventions militaires occidentales ne garantissent pas la paix, la sécurité et la stabilité. Pourtant, la Belgique continue de participer à des opérations militaires au Moyen-Orient. La Belgique a participé intensivement aux bombardements sur la Libye. L'armée belge est présente au Mali, au Sahel, en République centrafricaine et est encore toujours présente en Afghanistan.

Pour reprendre les propos de l'ancien ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin qui, en 2003, s'était opposé à la guerre contre l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU : « Il serait temps que les pays occidentaux, l'Europe et les États-Unis, tirent les leçons de l'expérience, depuis l'Afghanistan, cela fait quinze ans. Nous avons multiplié les interventions militaires. Afghanistan, Irak, Libye, Mali... Pour quel résultat ? Il y avait en 2001 un foyer de terrorisme central. Aujourd'hui, il y en a une quinzaine. Ce qui signifie que nous les avons multipliés. »

La Belgique participe également à des exercices de l'OTAN en Europe de l'Est, aux frontières avec la Russie. Cela revient à chercher et à provoquer des problèmes.

La guerre coûte cher. L'intervention en Libye a coûté 40 millions d'euros à la Belgique. L'intervention belge en Afghanistan a coûté plus de 100 millions d'euros en 2012. Il est temps de tirer les conclusions et de changer de cap.

La vraie question est la suivante : quel rôle envisageons-nous pour l'armée belge ? Optons-nous pour de l'équipement qui surveille notre espace aérien ou pour des avions de chasse et des drones qui larguent des bombes sur d'autres pays ? Nous rejetons la course aux armements, le langage guerrier et les interventions militaires. Bien sûr, un monde sans guerres et sans conflits militaires n'est pas encore pour demain, mais notre politique étrangère doit opter pour une rupture avec la logique impérialiste guerrière.

C'est aussi une question de démocratie. En Belgique, une décision aussi importante que celle d'aller en guerre n'est pas du ressort du parlement, mais uniquement du gouvernement. Celui-ci a donc le pouvoir de décider unilatéralement de bombardier un autre pays. Ce n'est que lorsque le gouvernement est en affaires courantes que le parlement est amené à voter sur une déclaration de guerre.

Il s'agissait d'ailleurs de la première question sur laquelle Marco Van Hees et Raoul Hedebouw, nos deux députés au parlement fédéral, ont été amenés à voter. Le 26 septembre 2014, le PTB était le seul parti à dire — et à voter — que les bombardements en Irak n'allaient pas remédier à la situation au Moyen-Orient. Aujourd'hui, il est clair à quel point ils avaient raison.

UN. LA DÉFENSE, C'EST DÉFENSIF : PAS D'ARGENT POUR LA GUERRE

Nous rompons avec la logique de guerre. La guerre ne constitue pas une approche de politique étrangère.

Nous voulons une défense purement défensive. Nous rompons avec ce qui a jusqu'ici constitué la mission centrale de notre armée. Il ne s'agit plus de mener des missions et des interventions à l'étranger. Il s'agit de remplir des fonctions purement défensives. La Suisse, pays officiellement neutre, peut être une source d'inspiration.

Vouloir plus d'armes c'est se livrer à une course aux armements et non à une politique de sécurité. Travailler pour la paix c'est : arrêter la militarisation et réduire les dépenses liées à la défense. Nous arrêtons d'acheter de nouveaux avions de chasse. Nous arrêtons la recherche et l'investissement dans l'armement militaire offensif, comme les drones armés. Plus aucun achat de ce type ! Nous débloquons cet argent pour la coopération internationale, pour notre sécurité sociale, pour la lutte contre la crise climatique. L'achat de 34 nouveaux avions de combat F-35 coûte au pays 15 milliards d'euros alors que 16 % de la population vit dans la pauvreté. Avec le budget de seulement sept avions de combat de ce type, nous pouvons combler le déficit de sécurité sociale pour un an. Pour la défense de l'espace aérien belge, nous avons besoin de quatre ou cinq avions de combat tout au plus.

Une politique de paix active, ça veut dire : rompre avec l'économie de guerre. Autrement dit : arrêter de jeter de l'huile sur le feu. Ou encore : couper l'oxygène financier et économique des conflits et donner toutes les chances aux solutions négociées localement, dans le respect de la souveraineté des peuples.

Nous investissons dans la diplomatie de la paix. Les accords de paix locaux et régionaux ont les meilleures chances de succès. Toutes les guerres se terminent à la table des négociations. Les pays doivent pouvoir être souverains, afin que leur propre peuple puisse avoir son mot à dire. En Belgique, nous voulons la transparence et la participation des citoyens à toutes les décisions importantes concernant la défense et la politique étrangère. Nous voulons des référendums contraignants sur des enjeux fondamentaux concernant la guerre et la paix.

Suivant l'exemple de la mission de déminage au Liban, la Belgique peut assumer des tâches de maintien de la paix, mais uniquement dans le cadre strict d'un accord de paix régional multilatéral, avec la participation du pays hôte et dans le strict respect du droit international et de la Charte des Nations Unies. En vertu des sauvegardes *triple lock* (triple verrou), les troupes irlandaises ne peuvent partir en mission de paix qu'avec l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU, du gouvernement et du parlement. Nous voulons aussi un « triple verrou » de ce type pour la Belgique. Parce qu'opter pour une politique de paix active, c'est : refuser l'ingérence militaire occidentale et la course aux armements.

DEUX. VERS UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES

Le Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires a été adopté il y a plus d'un an. Ce traité marque une étape logique vers un monde sans armes nucléaires. 122 pays l'ont signé. Mais la Belgique a décidé de boycotter les négociations. Pourtant, 66 % des Belges souhaitent que le gouvernement fédéral signe cette interdiction des armes nucléaires. Les motifs invoqués par le gouvernement pour justifier son refus étaient pour le moins laconiques : l'OTAN, au sein de laquelle la Belgique forme une alliance avec des puissances nucléaires comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, considère les armes nucléaires comme essentielles. Les États-Unis sont en train de renouveler leur arsenal nucléaire en y ajoutant environ 6 450 ogives supplémentaires. C'est pourquoi Washington se retire des accords de désarmement nucléaire et développe des armes nucléaires de taille réduite. En 2018, l'administration américaine a élaboré une nouvelle doctrine nucléaire qui facilite le déploiement des armes nucléaires. C'est un pas vers la normalisation d'une guerre nucléaire.

Le gouvernement doit changer de cap et promouvoir activement le désarmement nucléaire, comme le veut la population. Nous devons prendre l'initiative et convaincre les autres États. Le soutien de l'opinion publique à l'interdiction des armes nucléaires n'a jamais été aussi fort depuis les années 1980. Nous devons profiter de cet élan. La Belgique est l'un des rares pays au monde à posséder des armes nucléaires américaines sur son territoire. Ces armes sont en train d'être modernisées : elles deviennent plus précises et plus

petites. Elles sont capables de rayer de la carte une ville comme Anvers. Pour nous, c'est le moment idéal pour remettre en question la présence de ces bombes nucléaires sur notre territoire. Les armes nucléaires de Kleine Brogel doivent disparaître. D'autres pays membres de l'OTAN l'ont déjà fait avant nous : il y a des années, la Grèce, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont décidé de ne plus autoriser l'entrée d'armes nucléaires américaines sur leur territoire.

TROIS. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, CONTRE LES AVENTURES MILITAIRES

Depuis les années 1990, l'OTAN est passée à la vitesse supérieure. La nouvelle « OTAN globale » veut pouvoir intervenir presque partout dans le monde et à tout moment. Pour protéger les intérêts économiques et stratégiques des puissances impérialistes. Sous Trump, le budget militaire américain a augmenté de façon exponentielle. Les États-Unis sont dotés de l'armée la plus puissante du monde. Ils consacrent, à eux seuls, plus d'argent à la défense que la Chine, la Russie, l'Arabie saoudite, l'Inde, la France, le Royaume-Uni et le Japon réunis. Trump exige des alliés de l'OTAN qu'ils augmentent également leurs dépenses militaires. Et les alliés européens se sont empressés d'acquiescer. Les États membres de l'OTAN augmenteront leurs dépenses de 234 milliards d'euros d'ici 2024, avec une augmentation immédiate de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Le nouveau budget de l'Union européenne prévoit des milliards pour les multinationales de l'armement. L'objectif de l'OTAN de consacrer 2 % du PIB à la guerre représente une augmentation annuelle de 5 milliards d'euros du budget de la « défense » en Belgique.

L'OTAN est une alliance militaire agressive dont les ambitions s'étendent des Philippines à la Colombie. Nous ne voulons pas d'une telle alliance, nous voulons une politique de paix active. L'OTAN considère les armes nucléaires comme la pierre angulaire de sa politique. Nous voulons que le traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires soit respecté. L'OTAN veut plus d'argent pour les armes. Nous voulons plus d'argent pour le progrès social et écologique. Ce sont deux visions incompatibles. C'est pourquoi nous devons quitter l'OTAN. Des pays comme la Suède, la Finlande, l'Irlande, l'Autriche et la Suisse ne sont pas, non plus, membres de l'OTAN. Pourquoi notre pays ne pourrait-il pas faire pareil ?

En matière de défense et de désarmement, nous œuvrons à une coopération avec les pays voisins. Cependant, les liens de coopération au niveau européen tendent systématiquement à évoluer vers une armée européenne avec la perspective d'un complexe militaro-industriel européen. Des fonds sont en même temps injectés dans les multinationales européennes de l'armement. Nous devons rompre avec cette vision, qui est énoncée à l'article 42 du traité sur l'Union européenne. Nous voulons une coopération européenne qui serve précisément à réduire les investissements en faveur de la guerre. Une coopération européenne qui situerait aux antipodes des traités européens et de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

QUATRE. LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Depuis des décennies, l'Union européenne et la Belgique sont complices de la colonisation de la Palestine par l'État israélien, une colonisation qui perturbe tout le Moyen-Orient. Ainsi la Belgique et l'Union européenne sont complices de la destruction de maisons et d'oliviers, de l'emprisonnement d'enfants et d'un apartheid en expansion. Elles sont complices du blocus israélien qui rend Gaza totalement inhabitable. Complices aussi des tirs à balles réelles des soldats contre des manifestants pacifiques qui réclament une vie digne et un droit de retour. Cela doit cesser.

La campagne internationale Boycott Apartheid a été d'une grande aide pour renverser le régime raciste de l'apartheid en Afrique du Sud. Tant que le gouvernement israélien foulera aux pieds le droit international et les droits des Palestiniens, le boycott constituera aussi la mesure la plus appropriée d'opposition à l'apartheid israélien. Nous participons donc activement à la campagne internationale BDS — Boycott, Désinvestissement, Sanctions. Nous suspendons l'importation et la vente de produits en provenance d'Israël. Nous suspendons les missions économiques en Israël. Nous excluons des marchés publics les entreprises qui entretiennent des liens avec l'occupation de la Palestine.

La paix au Moyen-Orient est une aspiration majeure. Les conséquences d'années de guerres et d'interventions occidentales dans cette région sont dramatiques.

La guerre contre l'Irak a coûté un million de vies humaines. Au moins 165 000 citoyens irakiens sont morts des suites directes de l'invasion. Et beaucoup plus encore ont été victimes des effets collatéraux de la guerre : malnutrition, dégradation de l'environnement, destruction de l'infrastructure vitale. La destruction de l'Irak est aussi à l'origine de Daech. Pendant ce temps, la guerre continue de ravager l'Afghanistan. Ce conflit a propagé le terrorisme de Kaboul au Mali, en Afrique de l'Ouest. La Libye n'existe plus en tant que pays, toutes sortes de factions se battent pour le pouvoir, la traite des esclaves y fait rage, des gens sont torturés et tués. L'Arabie saoudite, alliée de l'OTAN, mène une guerre criminelle au Yémen. Treize millions de personnes sont menacées de famine. La guerre en Syrie dure depuis sept ans déjà. La déstabilisation du pays a forcé 5,6 millions de Syriens à fuir.

La Belgique se doit de redéfinir sa politique à l'égard des États du Golfe. À l'instar des États-Unis et d'autres États membres de l'Union européenne, notre pays vend des armes à l'Arabie saoudite, qui, avec ces armes, plonge des millions de personnes au Yémen dans la famine. Un embargo européen doit être imposé sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et à d'autres États du Golfe impliqués dans le terrorisme ou la guerre, comme le Qatar et les Émirats arabes unis. Sous réserve d'une application stricte de la législation européenne et régionale en matière d'armements, il ne peut être question d'exporter des armes vers ces pays.

Après l'Irak, l'Afghanistan, la Libye, la Syrie et le Yémen, c'est au tour de l'Iran d'être à présent menacé par Trump et Israël. L'Iran s'est conformé aux dispositions de l'accord concernant son programme nucléaire. Les conditions sont donc normalement réunies pour que la Belgique et ses partenaires européens s'opposent aux sanctions américaines contre l'Iran et condamnent le retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien. Le fait qu'Israël dispose d'armes nucléaires incite d'autres pays à lancer, à leur tour, leurs propres programmes nucléaires. C'est pourquoi le processus de dénucléarisation du Moyen-Orient commence par le désarmement nucléaire d'Israël.

Après sept ans de guerre, la Syrie a besoin d'aide pour sa reconstruction. Si les parties concernées en font la demande à la Belgique, nous voudrions offrir notre aide pour des initiatives portant sur la reconstruction, le dialogue et la réconciliation.

39. RÉFUGIÉS : S'ATTAQUER AUX CAUSES QUI POUSSENT LES GENS À FUIR

Nous voulons briser le grand tabou du débat sur les réfugiés : le tabou des causes qui contraignent ces gens à fuir leur pays. Ce sont les guerres, la pauvreté et le réchauffement climatique qui les poussent à partir. Et tant que ces causes existeront, il y aura des réfugiés.

Aucun pays ne peut faire face seul à la crise des réfugiés. Tout comme le climat, la migration a besoin de solutions à échelle internationale. Les atteintes au droit d'asile et la limitation des droits fondamentaux des réfugiés constituent un danger pour tous. Parce que la violation des droits de certains est souvent le prélude à une attaque contre les droits de tous.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. S'ATTAQUER AUX CAUSES QUI POUSSENT DES GENS À FUIR LEUR PAYS

- Notre politique étrangère est axée sur le soutien aux négociations de paix régionales, pas sur les interventions militaires. Nous nous retirons d'alliances qui nous entraînent dans des aventures guerrières à l'étranger. (Voir chapitre 38. Une politique de paix active.)
- Nous soutenons une politique commerciale et d'investissements qui protège la santé publique, le droit à l'alimentation et à l'environnement, qui soit transparente et sous contrôle démocratique. (Voir chapitre 37. Inverser la politique du commerce extérieur.)
- Nous permettons des transferts de technologie et la suppression des droits de propriété intellectuelle pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique et ses effets. (Voir chapitre 40. Solidarité internationale.)
- Nous respectons l'engagement de consacrer 0,7 % du PIB pour la coopération au développement.
- Nous encourageons la coopération au niveau international, sous l'égide de l'ONU, combinant les réponses d'urgence, la répartition des réfugiés, le soutien aux pays d'accueil et l'anticipation des exils climatiques à venir dans le respect des droits humains.

DEUX. EUROPE : UNE RÉPARTITION SOLIDAIRE DES RÉFUGIÉS

- Nous créons des voies sûres et légales vers l'Europe. C'est la seule manière pour lutter efficacement contre le trafic d'êtres humains, mettre fin aux noyades et en même temps respecter le droit d'asile.
- Nous mettons fin aux accords migratoires avec les pays tiers qui ne respectent pas la Convention de Genève et la Convention européenne des droits de l'homme.
- Nous instaurons un système de répartition solidaire entre pays des demandeurs d'asile en Europe.

TROIS. UN ACCUEIL HUMAIN QUI FAVORISE L'INTÉGRATION

- Nous faisons en sorte que chaque demandeur d'asile ait le droit de voir sa demande d'asile évaluée sérieusement, dans le respect de la Convention de Genève.
- Nous favorisons l'accueil des demandeurs d'asile dans des petites structures (qui coûtent moins cher et facilitent l'intégration).
- Nous garantissons aux demandeurs d'asile un parcours d'accueil et d'intégration comprenant des cours de langues, des informations sur leurs droits, une aide pour les démarches administratives et de l'aide pour s'insérer professionnellement.
- Nous impliquons les associations reconnues de réfugiés, les associations de terrains et les organisations

syndicales dans l'accueil et l'intégration des réfugiés dans les quartiers et au travail.

QUATRE. POUR LA GARANTIE DES DROITS HUMAINS

- Nous défendons l'intérêt supérieur des enfants. Nous nous opposons à l'enfermement des enfants. L'accès à l'éducation pour les enfants, quel que soit leur statut, doit être garanti.
- L'accès à l'aide médicale urgente doit être maintenu pour tous, indépendamment du statut de séjour.
- Nous luttons contre le travail au noir en sanctionnant les employeurs qui exploitent des travailleurs sans papiers et en protégeant les travailleurs qui portent plainte.
- Nous évaluons par une commission indépendante les demandes de personnes sans papiers pour obtenir un titre de séjour sur base de critères clairs et objectifs.
- Nous soutenons le hub humanitaire mis en place à Bruxelles par les associations de terrain ainsi que la création d'un centre d'accueil et d'orientation pour accueillir et orienter les migrants.
- Nous soutenons les citoyens-hébergeurs contre les tentatives de criminalisation de l'aide humanitaire.

VISION

UN. S'ATTAQUER AUX CAUSES QUI POUSSENT DES GENS À FUIR LEUR PAYS

Nous voulons briser le tabou dans le débat sur les réfugiés : celui des causes de la fuite de leur pays. Tant que les causes existent, il y aura des réfugiés. Or ce sont les guerres, la pauvreté et le réchauffement climatique qui poussent les gens sur la route de l'exil. Et tant les États-Unis que l'Union européenne portent, par leur politique, une grande responsabilité dans ces causes. Nous voulons changer radicalement d'orientation en la matière et attaquer à la racine les problèmes qui poussent les gens à fuir.

Les partis au pouvoir ont voté pour des guerres qui ont obligé des millions de gens à fuir leur pays. La Syrie, l'Afghanistan et l'Irak sont les premiers pays d'où proviennent les réfugiés ces trois dernières années. Le chaos en Libye a également provoqué l'arrivée de nouveaux réfugiés en Europe. Ce sont tous des pays que la Belgique a bombardés ces dernières années. Tous les partis traditionnels ont voté avec conviction pour ces bombardements. Or beaucoup de ces réfugiés n'auraient pas fui leurs pays s'ils n'avaient pas été bombardés. Nous sommes les seuls au Parlement à avoir voté constamment contre ces guerres.

Aussi, notre politique étrangère doit être axée non sur la déstabilisation de régions entières, mais sur la stabilité, par des négociations de paix régionales et non par des interventions militaires.

La politique commerciale de l'Union européenne et de la Belgique maintient les pays du Sud dans un état de sous-développement économique. En Afrique, la politique commerciale de l'Union européenne en faveur des multinationales européennes subventionne toute une série de produits qui sont déversés sur le marché africain. Cela tue l'agriculture et l'économie locales et jette des centaines de milliers de gens sur la route de l'exil. Par ailleurs, les matières premières présentes en Afrique sont souvent accaparées par des multinationales occidentales. Aussi, nous soutenons une politique commerciale et d'investissements qui protège la santé publique, le droit à l'alimentation et l'environnement, qui est transparente et sous contrôle démocratique. Nous respectons l'engagement de consacrer 0,7 % du PIB pour la coopération au développement.

L'absence d'ambition des États européens et de la Belgique pour mettre fin au réchauffement climatique entraîne déjà aujourd'hui sécheresses, typhons et inondations qui font fuir des centaines de milliers de réfugiés climatiques. Or, des responsables politiques comme Theo Francken remettent même en question le fait que le réchauffement climatique est lié à l'activité humaine.

Nous voulons permettre des transferts de technologie et la suppression des droits de propriété intellectuelle pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique et ses effets.

DEUX. EUROPE : UNE RÉPARTITION SOLIDAIRE DES RÉFUGIÉS

Aucun pays ne peut faire face seul à une crise des réfugiés ni aborder à lui seul la question des migrations.

Tout comme la question climatique, la question migratoire nécessite des solutions à l'échelle mondiale. Le Pacte de l'ONU pour des migrations sûres, ordonnées et régulières continue de garantir le droit à chaque État de définir sa propre politique migratoire. Mais il fait un pas dans le bon sens en ouvrant le débat sur les causes, en voulant encourager la coopération au niveau mondial et en réaffirmant l'importance des droits humains.

Aussi, nous voulons développer la coopération au niveau international sous l'égide de l'ONU, combinant les réponses d'urgence, la répartition des réfugiés, le soutien aux pays d'accueil et l'anticipation des exils climatiques à venir.

Nous défendons le respect de la Convention de Genève dans l'accueil des réfugiés. La Convention de Genève relative au statut des réfugiés est née en 1951 et découle du droit à l'asile contenu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Elle découle des leçons tirées par les peuples du monde après la Seconde Guerre mondiale et la victoire sur le nazisme. Dans les années 30 et 40, des millions de gens (dont de nombreux Belges) avaient dû fuir à l'étranger pour échapper à la guerre et au fascisme.

La Convention de Genève permet aux personnes fuyant les persécutions à cause de leur nationalité, de leur religion, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques à être reconnues comme réfugiés et à recevoir une protection. La Convention européenne des droits de l'homme de 1950 découle également de la Déclaration universelle des droits de l'homme et consacre notamment l'interdiction de soumettre une personne à la torture ou à des traitements inhumains et dégradants (lors d'expulsions par exemple) et le droit à vivre en famille. Nous défendons cet important héritage contre les politiques qui tentent de le remettre en question aujourd'hui. Toute personne, y compris en Belgique comme l'histoire l'a montré, peut avoir besoin d'exercer un jour ce droit à l'asile pour fuir des persécutions.

Or, les réfugiés sont utilisés comme épouvantails, pour faire peur aux gens, dans le but de diviser pour régner. S'attaquer au droit d'asile, limiter les droits élémentaires des réfugiés est dangereux. Car s'attaquer aux droits humains des uns est souvent le prélude à une attaque contre les droits humains de tous.

Nous avons besoin d'une réponse internationale face à la crise actuelle des réfugiés. Seule une coopération internationale pour accueillir et répartir les réfugiés peut permettre qu'ils soient accueillis dignement et dans le respect des droits humains. Aussi, nous plaçons pour créer des voies sûres et légales vers l'Europe afin de permettre aux réfugiés de déposer une demande d'asile en Europe. C'est la seule manière d'en finir avec les trafics d'êtres humains et les milliers de noyades en Méditerranée, tout en respectant le droit à l'asile. Cela peut se faire par le mécanisme des réinstallations, qui consistent à transférer et répartir des réfugiés ayant demandé l'asile depuis un pays tiers (comme le Liban) vers les différents pays européens.

Les accords migratoires avec des pays comme la Turquie ou la Libye ne sont pas une solution. Les réfugiés y sont souvent entassés dans des camps surpeuplés et une grande partie des enfants ne vont pas à l'école. En Libye, de nombreux réfugiés sont même réduits à l'esclavage. Il s'agit en réalité d'une politique de pushback (refoulement) contraire aux droits humains. Nous nous opposons donc à de tels types d'accords.

Les règles européennes (règlement Dublin) qui imposent au premier pays par lequel un réfugié entre en Europe de l'accueillir (l'Italie, la Grèce et l'Espagne dans la plupart des cas) ont montré leur faillite. En Grèce, sous pression de l'Union européenne, plusieurs îles ont été transformées en prison à ciel ouvert pour y bloquer les réfugiés qui tentent de venir en Europe. Les camps sur ces îles, auxquels la presse n'a que difficilement accès, sont surpeuplés et les réfugiés entassés dans des conditions épouvantables : pas assez de places, trop peu de sanitaires et en mauvais état, pas d'eau courante, etc. En Italie non plus, les conditions d'accueil ne sont pas satisfaisantes.

Aussi, nous sommes pour la mise en place d'un système de répartition obligatoire des demandeurs d'asile à travers les États membres en Europe : ce n'est pas à la Grèce ou à l'Italie d'accueillir l'ensemble des réfugiés qui arrivent en Europe.

TROIS. UN ACCUEIL HUMAIN QUI FAVORISE L'INTÉGRATION

Nous faisons en sorte que chaque demandeur d'asile puisse déposer sa demande et que celle-ci soit examinée sérieusement, dans le respect de la Convention de Genève. Au contraire de la politique du gouvernement sortant et de son secrétaire d'État Theo Francken (en faisant appel, par exemple, à des fonctionnaires de la dictature soudanaise pour identifier et renvoyer des demandeurs d'asile de ce pays).

Lorsqu'une personne demande l'asile en Belgique, ses besoins sont pris en charge (logement, nourriture, soins médicaux) et elle reçoit 7,40 euros par semaine pour subvenir aux autres dépenses pendant la période que dure l'évaluation de sa demande. Si sa demande est acceptée et que cette personne obtient le statut de réfugié, elle doit quitter le centre d'accueil et se prendre en charge financièrement. Si elle ne parvient pas à trouver un emploi et à subvenir à ses besoins, elle peut être prise en charge par le CPAS (mais elle n'a pas droit au chômage). Nous nous opposons aux attaques visant à limiter ces droits élémentaires.

La politique du gouvernement favorise l'accueil dans de grands centres collectifs impersonnels. Pourtant, l'accueil dans de plus petites structures facilite l'intégration du demandeur d'asile dans le quartier et coûte moins cher. Il garantit une plus grande autonomie et intimité du demandeur d'asile ainsi qu'un cadre plus sûr pour des profils plus vulnérables tel que des femmes seules. Plusieurs études mettent en évidence qu'un trop long séjour dans de grands centres d'accueil collectifs conduit plus facilement à des dépressions, des problèmes médicaux, des difficultés à guérir de traumatismes, une baisse de l'estime de soi... Nous voulons favoriser l'accueil des demandeurs d'asile dans de plus petites structures, avec les associations et les Initiatives locales d'accueil (ILA) comme partenaires ayant l'expertise en la matière.

Les réfugiés demandent de pouvoir suivre des cours de langue et d'apprendre à connaître leur pays d'accueil afin de pouvoir s'intégrer, mais les moyens manquent. Au contraire, chaque demandeur d'asile doit pouvoir avoir accès à un parcours d'accueil et d'intégration comprenant des cours de langues, des informations sur ses droits, une aide pour les démarches administratives, une formation au fonctionnement de la Belgique et de l'aide pour s'insérer professionnellement.

Le droit au regroupement familial est aujourd'hui limité au partenaire et aux enfants (ou aux parents s'il s'agit de mineurs) mais plusieurs obstacles rendent sa réalisation parfois difficile. Or, garantir l'effectivité de ce droit à vivre en famille est essentiel pour faciliter l'intégration.

Nous voulons enfin impliquer au maximum les associations reconnues de réfugiés, les organisations syndicales et les associations de quartiers dans l'accueil et l'intégration des réfugiés. Ce sont elles qui connaissent le mieux la réalité de terrain et peuvent aider à résoudre les problèmes qui peuvent se poser.

QUATRE. POUR LA GARANTIE DES DROITS HUMAINS

La majorité des personnes sans papiers sont des travailleurs (souvent depuis de nombreuses années) qui se lèvent chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail et qui voudraient contribuer à la sécurité sociale et s'insérer dans la société. Or, ces travailleurs ne bénéficient d'aucune protection et travaillent souvent pour le compte d'employeurs peu scrupuleux qui en profitent pour ne pas respecter les normes salariales, sociales, d'hygiène et de sécurité au travail. La présence d'une telle main-d'œuvre corvéable à merci et sans droits entraîne l'ensemble des conditions de travail et salariales vers le bas dans certains secteurs comme la construction, le nettoyage ou l'horeca.

Nous voulons également renforcer la lutte contre la surexploitation des travailleurs sans papiers en sanctionnant les employeurs qui les exploitent et en protégeant ceux qui portent plainte. C'est tout à fait pos-

sible en transposant intégralement la directive européenne Sanctions datant de 2009, qui a pour but de sanctionner les employeurs qui occupent des travailleurs en séjour irrégulier.

Les personnes qui sont ici depuis longtemps doivent aussi pouvoir sortir de la clandestinité. Aussi, nous demandons à une commission indépendante d'évaluer les demandes de personnes sans papiers pour obtenir un titre de séjour et de permis de travail sur base de critères clairs et objectifs.

Cette commission indépendante serait composée de fonctionnaires du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, mais aussi de gens issus du monde syndical et des associations reconnues de réfugiés. Ces demandes doivent répondre à des critères clairs, transparents et permanents :

- des « attaches durables » (travail, liens sociaux, connaissance de la langue) ;
- une trop longue procédure d'asile ;
- une situation humanitaire personnelle grave ;
- être un mineur d'âge non accompagné.

En Belgique, les personnes sans papiers n'ont aucun droit sauf l'aide médicale urgente et la scolarisation de leurs enfants. Or ces droits humains élémentaires sont mis sous pression. Nous voulons garantir le respect, la protection et la réalisation de ces droits humains élémentaires. Un migrant est un être humain. Les personnes sans papiers ont droit à un accès aux soins même dans les situations d'urgence.

Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une priorité dans toutes les situations où des enfants sont concernés.

Enfermer un enfant n'est jamais dans l'intérêt de l'enfant, mais c'est pourtant ce que le gouvernement a remis en place depuis l'été 2018. Dix ans auparavant, en 2008, la Belgique avait en effet mis fin à l'enfermement d'enfants en centres fermés suite à une longue campagne menée par les associations. En 2011 cependant, une proposition de loi soutenue par l'Open-Vld, le MR, la N-VA, le CD&V, mais aussi Défi et le CdH permet de rendre à nouveau possible l'enfermement des enfants dans des centres « adaptés ». C'est sur base de cette loi que le gouvernement Michel a rouvert un centre fermé pour des familles avec enfants. Or, de nombreuses études ont montré que la détention a un impact profond et durable sur la santé et le développement des enfants. Les enfants ayant été enfermés courent un plus grand risque de suicide, de tentatives de suicide, d'automutilations, de troubles mentaux. La détention a également souvent un impact négatif sur leur scolarité. On n'enferme pas un enfant. Point.

Une attention soutenue est également nécessaire pour les mineurs non accompagnés qui sont de plus en plus nombreux en Belgique. Lorsque les autorités entrent en contact avec un mineur non accompagné, l'enfant doit être pris en charge avec le Service des Tutelles. C'est indispensable, car le nombre de disparitions d'enfants non accompagnés a en effet explosé : de 277 en 2015 à 618 en 2017 — l'équivalent de toute une école.

Nous voulons garantir que l'aide humanitaire ne puisse pas être considérée comme un délit. Nous nous sommes opposés au projet de loi gouvernemental des visites domiciliaires, visant à permettre de perquisitionner chez les citoyens qui hébergent des réfugiés. Un projet de loi qui a heureusement dû être mis au frigo grâce à l'indignation et à la mobilisation de très nombreux citoyens.

Nous sommes pour la fermeture des centres fermés et contre les expulsions forcées. Celui qui séjourne ici sans papiers ne doit pas être traité comme un criminel. La politique de répression et de rapatriements forcés mène à des violations des droits de l'homme.

Pour faire les gros titres, la droite parle souvent d'expulsions dans la presse. Mais, en réalité, il est très difficile d'expulser une grande partie des personnes parce qu'elles ne sont pas identifiables, parce que leur pays d'origine refuse de les reprendre ou parce que les renvoyer les exposerait à des traitements inhumains ou dégradants, ou à la torture. Cette politique coûte par ailleurs très cher : enfermer un sans-papiers coûte

plus de 200 euros par jour. Elle contraint également nos services de police à courir après des gens qui fuient la guerre ou la misère plutôt qu'à s'attaquer aux vrais criminels.

40. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La coopération internationale doit avoir pour but de s'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités. Pour cela, elle doit contribuer au développement des capacités de production des pays du Sud. Elle doit stimuler un développement durable qui réponde aux besoins de la population locale. Avec une attention particulière pour les droits fondamentaux comme l'enseignement, les soins de santé et l'alimentation grâce à l'agriculture durable. Afin de lutter contre le changement climatique, le transfert des technologies nouvelles doit se faire rapidement et sans contrainte.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EFFICACE

- Nous libérons des fonds supplémentaires pour la coopération internationale. Nous consacrons au minimum 0,7 % du PIB belge à la solidarité internationale avec les peuples du Sud.
- Nous œuvrons pour la cohérence des politiques pour le développement. Les politiques européennes ne doivent pas saper le développement des pays du Sud.
- Nous mettons la pauvreté et l'inégalité au centre de la coopération au développement. Nous prêtons une attention particulière au droit à l'enseignement, aux soins de santé et à l'agriculture durable.
- Nous évitons toute instrumentalisation : la coopération au développement ne peut pas servir l'agenda des pays donateurs.

DEUX. PLUS DE MOYENS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Nous soutenons le développement des peuples du Sud par un vaste programme de transfert de technologies dans les domaines de l'industrie durable, de l'agriculture, du transport, de la santé et de la production d'énergie verte.
- Nous faisons de la lutte contre les paradis fiscaux internationaux une priorité, tant pour protéger les revenus de notre pays que les budgets des pays en voie de développement.
- Nous voulons un audit sur la dette des pays du Sud pour déterminer quelle part de celle-ci est « odieuse » et donc non remboursable.
- Nous contribuons à un nouveau mécanisme de développement international permettant un accès au crédit à des conditions justes, en opposition aux politiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

TROIS. DÉCOLONISER LES RELATIONS INTERNATIONALES

- Nous prônons une coopération avec les pays anciennement colonisés par la Belgique, sur pied d'égalité, dans le respect du principe de souveraineté nationale et basé sur un véritable travail de décolonisation.
- Nous mettons sur pied une commission d'enquête et des discussions avec les anciennes colonies et pays sous mandat de la Belgique sur les crimes du colonialisme et les interventions après l'indépendance.
- Après étude et inventaire, nous restituons les restes humains et objets pillés lors de la colonisation.
- Nous mettons à disposition du Congo, du Rwanda et du Burundi toute la recherche faite sur et en relation avec ces pays.
- Un cours d'histoire sur le colonialisme, le néocolonialisme, l'histoire et les luttes des peuples d'Afrique sera organisé dans toutes les écoles du pays.

VISION

Nous voulons que le monde redevienne vivable pour les générations futures. Or, aujourd'hui, la soif de profit cause inégalités, migrations forcées et guerres. Ni catastrophe naturelle ni fatalité, ce sont simplement

les conséquences directes d'un système basé sur la concurrence et la conquête de marchés. Aujourd'hui, 1 % d'ultra-riches détient plus de richesses que 99 % des habitants de ce monde. 26 personnes ont autant de richesses que 3,7 milliards d'autres. Plus d'un habitant sur dix vit sous le seuil de pauvreté absolue de 1,9 dollar par jour.

Le fossé s'agrandit. En 2017, 82 % de la croissance des richesses créées dans le monde ont profité aux 1 % les plus riches. Les 50 % les plus pauvres n'en ont rien vu du tout. Notre terre peut nourrir 12 milliards d'habitants mais, toutes les cinq secondes, un enfant meurt de faim. 821 millions ont souffert de la faim en 2017, un chiffre en augmentation depuis plusieurs années selon la FAO, la branche de l'ONU en charge de l'alimentation. Paradoxe ultime, 70 % de ceux qui ne mangent pas à leur faim sont agriculteurs. Les bénéficiaires de l'agrobusiness font le bonheur des actionnaires alors que 15 % du monde a faim.

Ce n'est pas une coïncidence. Si les luttes de libération nationale ont mis fin au colonialisme, les ingérences politiques et le pillage économique perdurent. Le néolibéralisme fait tout pour renforcer les inégalités. Nous ne comptons plus ni le nombre de coups d'État soutenus par les États-Unis et des pays de l'Union européenne en Afrique ou en Amérique latine ni le nombre de dirigeants de mouvements sociaux tués, de la Colombie aux Philippines. Des accords de libre-échange servent de « pied-de-biche » pour ouvrir les marchés du Sud aux multinationales du Nord.

Le capitalisme globalisé est basé sur l'exploitation globale. Si un jean est vendu 54 euros en Europe, la couturière bangladaise qui l'a fabriqué ne recevra en moyenne que 25 centimes d'euro. Au Congo, les multinationales étrangères bénéficient du travail des enfants dans les mines de cuivre et de coltan. Pendant que la population africaine meurt de faim, multinationales et investisseurs internationaux accaparent des terres agricoles et de l'eau potable. De l'Indonésie à l'Amérique latine, forêts et terres agricoles sont détruites pour des biocarburants et pour l'élevage industriel. L'eau potable sert souvent à produire des biens destinés à l'exportation.

Des smartphones aux voitures électriques, la demande pour certaines matières premières explose. Ces matières premières se trouvent concentrées dans certains pays du Sud. La République démocratique du Congo détient par exemple de grandes concentrations de minerais de cobalt, utilisé dans les batteries L-ion. Mais ce sont les multinationales étrangères qui les exploitent. Trois multinationales contrôlent 75 % de la production du palladium, fondamental pour le secteur automobile. Ce sont les mêmes chiffres pour le niobium, composant crucial pour l'acier et l'électronique.

Des décennies après la proclamation des indépendances africaines, les multinationales occidentales continuent ainsi de piller le continent. Il y a peu, la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies soulignait que les pays africains perdent annuellement 50 milliards de dollars au profit des multinationales. En Afrique, pour chaque euro qui entre via la coopération au développement, ce sont au moins 6,5 euros qui en ressortent vers les pays occidentaux. Il se n'agit ni plus ni moins que d'un pillage néocolonial au quotidien.

Assistées par les États riches du Nord et leur appareil économique et militaire, les multinationales pillent surtout les ressources du Sud, en appauvrissant les pays et en opprimant leurs populations. Souvent ce sont « nos » gouvernements qui aident « leurs » multinationales à dominer les travailleurs autour du globe, au Nord comme au Sud. Par la diplomatie économique, par l'imposition de réformes structurelles, par des ingérences politiques et militaires, par des prêts inéquitables ou une politique commerciale antisociale et anti-écologique. Au Sud, l'impact des multinationales est souvent encore plus dévastateur que chez nous. À cause des directives de la Banque mondiale, des multinationales occidentales n'ont eu besoin que de quelques années pour quasiment vider le Mali de son or en payant un prix minimum à l'État malien. La Banque mondiale et le FMI poussent les pays à brader leurs services publics, leurs ressources naturelles, leur énergie et même leurs eaux aux grandes multinationales. Les pays producteurs de pétrole sont sous constante pression pour en baisser le prix.

La solidarité internationale peut contribuer à ce que les peuples du Sud reprennent le contrôle de leurs terres et de leurs ressources naturelles. Contribuer à ce qu'ils puissent enfin développer leur propre éco-

nomie de manière autonome leur permettra de se construire un avenir digne. Unis et organisés, ils peuvent faire valoir le pouvoir de leur nombre. Dans le rapport de force mondial, le sort des travailleurs, où qu'ils se trouvent dans le monde, est directement lié. Si l'on parvient à faire reculer quelque part le pouvoir des multinationales, aussi puissantes soient-elles, les travailleurs y gagnent partout. Une condamnation de Bayer-Monsanto au Sud renforce la lutte pour une alimentation saine au Nord. Une hausse des salaires au Bangladesh renforce la lutte pour de meilleurs salaires ici. Une lutte pour le maintien des réserves d'eau contre Coca Cola ou Nestlé est une avancée pour le droit à l'accès à l'eau dans le monde.

UN. UNE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EFFICACE

L'aide au développement ne peut être efficace si elle n'est pas accompagnée par un véritable changement dans les politiques commerciales et étrangères de la Belgique et de l'Union européenne. Dans ce sens, nous soutenons une cohérence des politiques pour le développement. Ainsi, nous soutenons les pays du Sud dans le renforcement de leur souveraineté politique et économique, en contribuant notamment à leur souveraineté alimentaire, leur industrialisation face à l'accaparement des terres et face à la mainmise des multinationales occidentales. Et nous défendons la responsabilité commune mais différenciée en matière de lutte contre le changement climatique.

La coopération internationale doit faciliter le développement des capacités de production des pays du sud de la planète en y développant une industrie durable qui réponde aux besoins de la population locale. Elle doit aussi accroître les capacités de production des paysans du Sud. Notre solidarité internationale contribuera à une stratégie autonome de développement durable. Les pays du Sud doivent pouvoir développer leurs propres institutions souveraines, leurs propres capacités, sans contraintes extérieures. Nous refusons dès lors toute forme d'« aide » qui affaiblit ou soumet certains pays.

Nous consacrerons au moins 0,7 % du PIB de notre pays à la solidarité internationale. Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions. Nous mettons la lutte contre la pauvreté et l'inégalité au cœur de la coopération au développement. Nous prêtons une attention particulière aux droits fondamentaux comme l'enseignement, les soins de santé et l'alimentation grâce à l'agriculture durable.

Les politiques de coopération doivent servir les intérêts des populations locales. Nous évitons toute instrumentalisation. Trop souvent, des fonds officiellement destinés au développement sont utilisés pour autre chose. La coopération au développement ne peut pas servir l'agenda des pays donateurs. Ce serait un contresens. Nous coopérons avec les pays du Sud, sur pied d'égalité, dans le respect du principe de souveraineté nationale et des avantages mutuels. Notre solidarité ne sera mise en œuvre que par des organismes publics belges, en collaboration avec leurs homologues au Sud, ainsi que par des ONG, syndicats et associations d'ici en partenariat d'égal à égal avec les mouvements sociaux du Sud qui luttent pour le respect de leurs droits. Le secteur privé a d'autres objectifs.

DEUX. PLUS DE MOYENS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour pouvoir lutter tous ensemble contre le changement climatique, le transfert des techniques et technologies nouvelles doit se faire rapidement et sans contrainte. Des brevets empêchent trop souvent de s'en prendre aux causes et conséquences du changement climatique. Les brevets empêchent même de développer rapidement de nouvelles technologies. Et ils ralentissent la diffusion de médicaments nécessaires. Il y a urgence. Nous encourageons donc un vaste programme de transfert de technologies dans les domaines de l'industrie (non polluante), de l'agriculture, du transport et de la production d'énergie verte. Les pays du Sud pourront acquérir gratuitement les brevets y afférant. Nous œuvrons aussi pour la fin des brevets sur des produits de première nécessité.

Trop souvent, des entreprises multinationales peuvent pratiquer fraude et évasion fiscale dans des États africains qui ont trop peu de moyens pour contrôler et percevoir l'impôt. Nous voulons que les peuples du

Sud puissent être en mesure de prendre effectivement leur sort en main et puissent se libérer de la domination néocoloniale qui maintient leur pays dans une condition d'exploitation.

S'attaquer aux paradis fiscaux permettra d'augmenter les revenus des pays en voie de développement. Ceci passe par l'élaboration d'une véritable liste de paradis fiscaux au niveau européen. La diminution de nos dépenses militaires pour consacrer des budgets importants à la solidarité internationale en fait également partie.

Nous organisons un audit sur la dette publique des pays pauvres. Les États du Sud doivent souvent rembourser des crédits qui représentent des charges considérables en rapport avec leur produit intérieur brut. Comment développer durablement un État, son industrie, ses richesses, si ses propres ressources sont pillées, s'il ne peut percevoir l'impôt et s'il doit rembourser des dettes colossales ? Dans de nombreux cas, cette dette ne sera jamais remboursée. Elle ne sert que de moyen de chantage pour imposer certaines politiques, obtenir certaines faveurs. Cela doit cesser. Effectuons un audit pour voir quelle partie de cette dette est injuste et odieuse. Quand le prêt a-t-il été contracté ? L'a-t-il été sous pression de la Banque mondiale ou du FMI ? A-t-il été le fait d'un dictateur ? L'annulation de la partie odieuse de la dette ne serait qu'un geste de justice et de réparation. Les annulations de dette ne peuvent pas être comptabilisées dans les budgets de coopération au développement.

Depuis leurs créations, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont étouffé les pays du Sud sous des crédits à haut taux d'intérêt en y joignant de nombreuses conditions. Ces institutions ont imposé des privatisations et des réformes structurelles pour ouvrir l'accès aux marchés des pays du Sud à des multinationales occidentales. Aujourd'hui, des alternatives sont possibles. Une nouvelle institution peut prendre leur place, gérée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'organisation onusienne la mieux à même de défendre de manière équitable les intérêts des pays du Sud. Nous voulons un nouveau mécanisme de développement international permettant un accès au crédit à des conditions justes. Fini la loi « un dollar = une voix ». Chaque pays du monde doit avoir une voix. Ce nouvel organisme financier ne représentera plus les intérêts des créanciers et n'imposera plus aux débiteurs un comportement de soumission. Il défendra le développement et les intérêts des peuples.

TROIS. DÉCOLONISER LES RELATIONS INTERNATIONALES

À l'époque de la colonisation, le racisme a été répandu dans les métropoles coloniales comme un venin pour servir de justificatif à l'exploitation éhontée des colonisés, notamment africains. Cette mentalité coloniale de l'époque perdure jusqu'aujourd'hui. Elle justifie encore de nos jours l'ingérence belgo-européenne en faveur de « nos » multinationales. Avec une telle mentalité, des relations respectueuses et égalitaires sont impossibles. Nous voulons donc mettre en œuvre une véritable décolonisation qui s'accompagne d'une réelle rupture avec la politique néocoloniale d'ingérence et d'un appui à l'émergence d'une économie locale, capable de satisfaire les besoins de la population africaine. Cela implique aussi une lutte culturelle de grande ampleur pour nous débarrasser de cette mentalité coloniale. Un cours d'histoire sur le colonialisme, le néocolonialisme, l'histoire et les luttes des peuples d'Afrique sera organisé dans toutes les écoles du pays.

Notre travail de solidarité internationale doit s'accompagner d'une lutte culturelle pour décoloniser nos sociétés, après des décennies de racisme institutionnalisé, utilisé comme outil de justification massif de la colonisation. Plus de soixante ans se sont écoulés depuis les indépendances du Congo, du Rwanda et du Burundi. Ces trois pays furent colonisés par l'État belge qui y a commis de très nombreux crimes. Les grandes entreprises et l'élite belges en ont grandement profité. Des vingt-trois familles les plus riches en Belgique, neuf ont fondé leur fortune sur le pillage du Congo. Les crimes du colonialisme, le pillage des ressources naturelles du Congo, l'assassinat du Premier ministre congolais Lumumba, l'appui pendant trois décennies à la dictature néocoloniale de Mobutu doivent être reconnus pleinement par l'État belge. Une enquête scientifique menée en concertation et en collaboration avec les anciennes colonies doit chercher à démontrer les responsabilités précises dans ces crimes et explorer comment et qui dédommager.